

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 17h06, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 37/1864 :

Modification du règlement intérieur de la salle de musculation communale

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, FERDE Thérèse, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (représentée par Madame ROUVRAIS Simone), NASSIBOU Guilaine (représentée par Monsieur POTIN Philippe), KHELIF David (représenté par Madame HOARAU Denise), VAYABOURY Jean Patrick (représenté par Monsieur TEVANEE Jean François), BELLON Stéphen (représenté par Monsieur DIJOUX Stéphan).

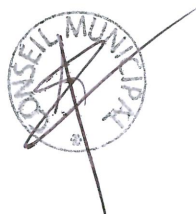
ABSENTS :

MM. BALZANET Jonhy, LORION David, MOREL Didier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 14 mars 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 04 mars 2025.



Le Maire



Accusé de réception en préfecture
974-21 9740162-20250311 37/1864-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025

Michel FONTAINE

Affaire n°37/1864 : Modification du règlement intérieur de la salle de musculation communale.

Sports - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en séance du Conseil Municipal du 27 mars 2013 affaire N° 46/2706, un règlement intérieur a été établi et validé pour l'utilisation de la salle de musculation communale qui se trouve dans l'enceinte du stade Michel Volnay.

Afin de permettre une meilleure organisation des créneaux par les utilisateurs, il y a lieu de modifier le planning des horaires d'ouverture et de fermeture de la salle de musculation.

De ce fait, il y a lieu de porter des modifications sur les horaires à l'article 1 du règlement intérieur de la salle de musculation.

Les modifications apportées dans ce règlement ont été soulignées dans l'annexe ci-jointe:

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER, le nouveau règlement intérieur de la salle de musculation communale**
- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes pièces administratives se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE




Michel FONTAINE

The official seal of the Mairie de Saint-Pierre Réunion, featuring a central emblem with a figure and the text "MAIRIE DE SAINT-PIERRE REUNION". Below the seal is the name "Michel FONTAINE" and a large, stylized signature.